

DOC 4

POPULATIONS DES VILLAGES RIVERAINS
DE LA SOGB

GRAND-BEREBY, LE 08 AOÛT 2001

BP 08 GRAND-BEREBY



001

Objet : Préoccupations des
populations.

A MONSIEUR LE PREFET DE LA REGION
DU BAS SASSANDRA
PREFET DE DEPARTEMENT DE SAN-PEDRO
S/C DE MONSIEUR LE SOUS-PREFET
DE GRAND-BEREBY

Copies. pea m-Koffy
soehuco ni-Bocdt
daha m. de bwoé
dank m. Vangah
rebon dby

Suite à la réunion du 08 Août 2001, nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint les préoccupations des populations riveraines de la SOGB.

Vous remerciant d'avance pour votre précieux appui, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet de Région, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité de suivi

LE PRESIDENT

BOBA HINO

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS DEGUERPIES DE LA CONCESSION SOGB

N° d'ordre :

1 Reconstruction des Villages avec équipement sociaux.
(écoles, dispensaires, foyers, terrains de sports).

2 - Respect des limites de la concession de la SOGB.

3 - Arrêt des défrichements.

4 - Gratuité des soins médicaux à 100 % pour toute les populations déguerpies et riveraines.

5 - Evacuation des malades et femmes en travail.

- Cercueils améliorés.

7 - Electrification, forages des puits, le téléphone rural .

8 - Construction des marchés couverts.

- Aide aux coopératives créées.

10 - Ouverture des rues ou achevement.

- Entretien des rues.

12 - Bénéfice du transport, prêt des groupes électrogènes et chaises en cas d'évènement malheureux ou heureux.

2 - Transports des écoliers.

4 - Octroie des plantations d'hévéas en production d'une superficie de 300 hectares par village.

5 - Priorité d'embauche aux fils de la région.

- Respect de la quotité saisissable pour les planteurs villageois en cas de remboursement des prêts.

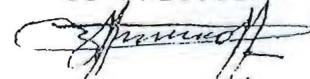
- Communication du cahier de charge.

- Projet de plantations de palmier à huile pour les villageois.

Reserve des bas-fond pour l'exploitation des papeaux.

Fait à Grand-Béréby, le 8 Août 2001

Pour le Comité de suivi
LE PRESIDENT



BUBA HINO

Nehonnié le, 21/11/2007

DEPARTEMENT DE SAN-PEDRO
SOUS-PREFECTURE DE GRAND-BEREBY
LES POPULATIONS DEGUERPIES
DES QUATRE TRIBUS RIVERAINES DE
LA SOGB GRAND-BEREBY

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la SOGB
GRAND-BEREBY

Objet : Mise à jour des promesses faites
Aux populations déguerpies depuis la création
de la SOGB (ex SOCATCI).

Monsieur le Président,

Nous populations déguerpies des quatre tribus riveraines (WLEPO, WAPO, NENIN, TRAHE)
de la SOGB, avons respectueusement et humblement l'honneur de vous faire part de nos
préoccupations.

Pour mémoire nous voulons vous rappeler Monsieur le Président que lors de l'installation de la
SOCATCI, actuelle SOGB, dont vous avez l'honneur d'assumer la présidence a fait des
promesse au populations des villages qui se trouvaient dans la concession des 30 830 hectares
que l'Etat de Côte d'Ivoire avait concédé à cette société qui étaient contraintes à quitter ce
périmètre.

Pour plus de précision, nous vous demandons de vous référer aux procès-verbaux des
différentes réunions :

- La réunion du 12 juillet 1974 dans les bureaux de la Sous-Préfecture de Grand-Béréby
- et celle du 20 Mars 1976 à TIEPE.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nous populations concernées par ce projet
Agro-industriel d'hévéaculture, soucieux du développement de notre pays et de celui de notre
région, nous avons accepté sans condition de quitter le périmètre tout en comptant sur la bonne
foi de nos autorités. Mais malheureusement depuis plus de trente ans aujourd'hui, aucune de
ces promesses n'a été réalisée.

A notre grande surprise, le périmètre des 30 830 ha a connu une extension dont nous ignorons
les nouvelles dimensions. Et au lieu d'une seule culture c'est-à-dire l'hévéaculture que nous
savions au départ il s'est ajouté le palmier à huile.

Soucieux de notre avenir et ne voulant pas perdre nos droits légitimes, nous avons engagé de
nouvelles négociations au cours des rencontres organisées les 19 – 20 et 21 MAI 2001 à KAKO

- NEHONNIE I, OUEOULO et SOGB. Toujours dans le cadre de ces négociations, une délégation composée des membres du comité de suivi de ces négociations, une délégation composée des membres du comité de suivi de ces négociations formé à cet effet avec à sa tête Monsieur le Député-maire de Grand -Béréby, vous a croisé en personne au Novotel à Abidjan le 23 Mai 2001 pour discuter en face avec vous.

Ces négociations ont été poursuivies le 8 Août 2001 dans la salle de mariage de la mairie de Grand-Béréby en présence de Monsieur le Préfet de Région, Préfet du département de San-Pédro.

Six ans plus tard, aucune de ces promesses n'est encore réalisée. Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Se sentant frustrées, voir même oubliées, nous avons de nouveau relancé les négociations au cours d'une réunion entre la Direction de votre société et nous le samedi 17 Novembre 2007 de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes à NEHONNIE I. Votre société (SOGB) était représentée par la Directrice de l'Administration et des Ressources Humaines avec à ses côtés, ses collaborateurs et cette réunion avait à son ordre du jour deux points :

- 1) La fermeture de nos voix traditionnelles par la SOGB
- 2) Le problème de nos villages déguerpis.

Nous avons donc Monsieur le Président du Conseil d'Administration, au cours de cette importante rencontre fait la mise à jour des promesses qui nous ont été faites et qui ne sont jamais réalisées. Et nous disons qu'à partir de ce jour, ce ne sont plus des promesses mais plus tôt des droits presque.

Si vous convenez avec nous Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nous savons tous aujourd'hui que dans le monde où nous vivons, aucun pays développé ou en voie de développement où des citoyens de ce pays vivant paisiblement sur leurs terres ne peuvent accepter de se déplacer de chez eux au profit d'une société qui fait la fierté de ce pays économiquement sans aucune mesure d'accompagnement voir même marginalisés.

C'est pourquoi Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nous nous levons une fois de plus de façon paisible et respectueuse en honnêtes citoyens pour réclamer auprès de votre société qui est notre seul interlocuteur direct, nos droits qui sont :

1 – La reconstruction des villages déguerpis et dont les différentes plates-formes ont été dégagées par la SOGB sur l'ordre de l'administration en villages modernes avec équipements sociaux (écoles, dispensaires, marchés couverts, foyers, terrains de sports, eau courante, téléphone rural, lieux de culte, électricité, cantine scolaire).

Ces différentes plates-formes sont : HEKE – OUEOULO – KAKO – TRAHE – KLOTOU – et DJIMBO.

2 – Le transport des malades et des femmes en couche des villages déguerpis et des autres villages des quatre tribus riverains vers le centre médical de la SOGB ou vers les centres hospitaliers en cas de nécessité.

3 – Don de cercueils améliorés et du transport de ces cercueils dans les villages pour tous les décès.

4 – La gratuité des soins médicaux à 100 % pour les populations riveraines.

5 - Entretien des écoles déjà construites et fournir du mobilier de classe à ses écoles (tables bancs – bureau des maîtres, tableaux, armoires et chaises).

6 – Arrêt de la mise en valeur des bas-fonds restant dans le périmètre de la société pour permettre aux populations riveraines d'avoir du papeau et autres besoins.

7 – Reculer la limite de la plantation à quatre kilomètres des villages environnants.

8 – Entretien des routes d'accès aux villages voisins à la société pendant les périodes d'entretien de ses routes.

9 – Entretien des pistes de récolte dans les plantations villageoises

10 – Ouverture des rues des villages déguerpis et leur entretien au moins deux fois par an.

11 – Relance des projets concernant les plantations villageoises car il y a des champs qui sont inachevés et certains villages déguerpis n'ont pas bénéficié de certains projets mécaniques tel que D.E.G et FISDES. *Il y a un projet mécanique mais il y a l'absence de matériel.*

12 – Verser une prime de 25 F sur le kilogramme de la graine sur sa production journalière aux villages déguerpis. Cette somme sera calculée annuellement et versée directement à ces villages. Elle aidera donc ces villages à réaliser certains projets de développement.

Pourquoi cette prime ? Cette prime parce que dans le contrat de la SOCATCI, il était prévu seulement de l'hévéaculture ; et à notre grande surprise, tous les baffons dans lesquels nous prenons du papau sont utilisés par la SOGB pour faire du palmier à huile.

13 – Priorité d'embauche aux fils des villages déguerpis et de toute la région avec ou sans qualification.

14 – Prévoir un budget spécial pour une aide aux populations déguerpies.

15 – Annulation des crédits de création parcelles palmiers à huile pour les populations déguerpies.

16 – L'arrêt immédiat du prélèvement des crédits parcelles hévéas, la substitution et la compensation de ces crédits par les recettes qu'engendrent les parcelles de palmier créées dans les bas-fonds car la culture du palmier n'était pas prévu dans les différents accords passés.

17 – Transport des écoliers des villages de la SOGB vers les villages riverains.

18 – Communication du cahier de charge.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nous demandons aussi aux responsables locaux de la SOGB d'avoir un regard favorable et une oreille attentive envers les autorités des

différents villages déguerpis dans la prise de certaines décisions touchant directement les populations déguerpies afin de maintenir les relations de bon voisinage.

Voici donc Monsieur le Président du Conseil d'Administration, en quelques lignes nos droits que nous réclamons haut et fort auprès de votre société qui est la SOGB et nous ne pensons pas baisser les bras tant que nous ne rentrons pas en possession de nos droits.

La Côte d'Ivoire notre pays est un état de droit et dans tous les états de droit, on reconnaît à chacun son droit. C'est pourquoi nous voulons aussi que notre droit de propriétaire nous soit reconnu à part entière.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration, nous souhaitons même qu'une rencontre soit organisée entre l'ensemble du Conseil d'Administration de la SOGB et nous populations déguerpies. Pour consolider d'avantage nos relations de bon voisinage, veuillez Monsieur le Président du Conseil d'Administration prêter une oreille attentive à nos préoccupations.

Comptant sur votre compétence dans l'exercice de votre fonction et espérant avoir une suite favorable à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de nos sentiments distingués.

Ont signé pour les quatre tribus riveraines, les Chefs Tribus :

Tribu WLEPO Tribu WAPO Tribu NENI Tribu TRAHE.

Ampliations :

M. le Préfet de Région, Préfet du Département de San-Pédro

M. le Sous-Préfet de Grand-Béréby

M. le Député-Maire de Grand-Béréby

M. le Président du Conseil Général de San-Pédro

M. le Directeur Général de la SOGB.

Tribu NENI : chef du village
Graf Hie'



Tribu WLEPO : chef du village HERE : GODO HINO
anton Wapo (Klotou) chef du village : NEM TAK ERNEST

Tribu Trahe : chef du village Trahe : N. HIE KAPET
abu wlepo chef de queulo POPO HOM PLOU N...

Tribu WAPO : chef du village : NEMLIAN

Tribu WAPO : CHEF DU VILLAGE KAPOUE KAPET
ANTOINE





Société des caoutchoucs de Grand-Béréby

SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL 21.601.840.000. F/CFA

R. C. : CI-SAS-1979 B 1.622

Le 30 Août 2014

DIRECTION GENERALE

N/REF. : OM/KM/EXT-058-08-14-DG

COMITE DE GESTION – AVD GRAND – BEREBY

OBJET : Recommandations

P.J. : Copie du suivi des investissements au profit des villages déplacés de 2013 à Mai 2014.

Messieurs,

Au regard du contexte économique difficile, et afin de permettre à l'AVD de poursuivre la réalisation de ses projets, nous vous prions de bien vouloir noter ce qui suit :

1. Pour chaque village, tout reliquat de budget 2014 non utilisé en fin d'année ne pourra pas être reporté en 2015 et sera dès lors considéré comme perdu.
2. Il ne pourra pas y avoir de dépassement d'enveloppe budgétaire en 2015.
3. Pour les villages qui ont un solde 2014 négatif, le budget 2015 devra en priorité éponger ce dépassement. S'il reste ensuite une somme disponible dans l'enveloppe 2015, elle sera utilisée.
4. Si le dépassement en fin 2014 est supérieur au budget 2015, la totalité de ce dernier servira à couvrir une partie du dépassement et le même calcul sera fait en 2016.

Nous vous en souhaitons une bonne réception et comptons sur votre bonne compréhension.

Recevez, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Général

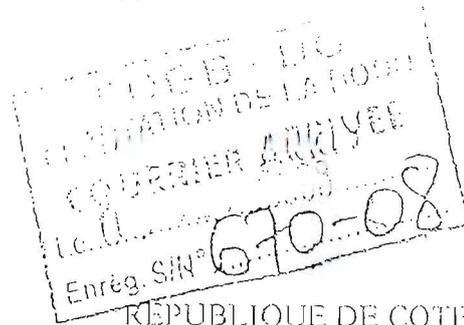
Olivier MARTIN



Copie :

- DARH – SOGB
- DARE – SOGB
- DFC – SOGB

Doc 6



DEPARTEMENT DE SAN-PEDRO

SOUS-PREFECTURE GRAND-BEREBY

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N° 137 /SP/GRB

Grand-Bereby, le 24 Novembre 2008

OBJET Procès-verbal de validation
du Bureau de l'Association des
Villages Déguerpis

Le Sous-Préfet de Grand-Bereby

à

Monsieur le Directeur Général
de la Société des Caoutchoucs
de GRAND-BEREBY (SOGB)

Comme suite à votre correspondance relative aux problèmes fonciers et cohabitation avec les populations déguerpis et voisins du site de la plantation SOGB, dans laquelle vous exprimez votre souhait de voir mener des discussions avec un comité validé et reconnu par les Chefs de village concernés ;

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, copies du procès-verbal de validation et du Bureau Exécutif de l'Association des Villages Déguerpis (A.V.D.).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse mes salutations distinguées.



ZIGRE D. APPOLINAIRE
Sous-Préfet, Grade III, 3^{ème} échelon

Vu JB

DEPARTEMENT DE SAN-PEDRO

SOUS-PREFECTURE DE GRAND-BEREBY

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union Discipline Travail

PROCES-VERBAL DE VALIDATION DU BUREAU EXECUTIF DE
L'ASSOCIATION DES VILLAGES DEGUERPIS (A.V.D.)

L'an deux mil huit et le vendredi quatorze novembre, de dix heures cinquante six minutes à douze heures treize minutes, s'est tenue sous la présidence de Monsieur ZIGRE D. Appolinaire, Sous-Préfet de Grand-Bereby, la réunion des Chefs de village, relative à la validation du Bureau Exécutif de l'Association des Villages Déguerpis (A.V.D.).

Ont pris part à cette rencontre, voir la liste émargée de présence en annexe.

Monsieur le Sous-Préfet a ouvert la séance par les remerciements et salutations à tous les participants et particulièrement au 1^{er} Adjoint au Maire et aux Chefs de village pour leur présence et disponibilité.

Puis, il a rappelé l'ordre du jour à savoir la validation du Bureau Exécutif de l'Association des Villages Déguerpis.

Il a poursuivi et souligné l'intérêt de la réunion pour la compréhension de tous en indiquant qu'une Association des Villages Déguerpis a été créée à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive des treize (13) villages déguerpis du site de la plantation de la Société des Caoutchoucs de Grand-Bereby (SOGB). Un Bureau Exécutif mis en place à cet effet est déjà sur le terrain.

La réunion de ce jour a pour but de vous présenter ce Bureau et de solliciter votre approbation et soutien en votre qualité de Chefs de village et notables. Car votre approbation et soutien est nécessaire pour conférer toute la légitimité à ce Bureau pour vous représenter et agir au nom et pour le compte des treize villages déguerpis lors des discussions qui vont avoir lieu bientôt entre la Direction Générale de la SOGB et les villages déguerpis.

A titre de rappel, le Sous-Préfet a précisé que les villages ont déjà pu connaître leurs préoccupations exprimées en vingt et un (21) points, transmis par ses soins au Directeur Général de la SOGB. Et les discussions porteront certainement sur ces préoccupations.

Mais la Direction Générale de la SOGB qui veut résoudre définitivement le problème avec les villages déguerpis entend discuter avec un comité représentatif qui bénéficie du soutien de tous.

C'est pourquoi, a-t-il exhorté les uns et les autres notamment les Chefs de village et le Bureau qui sera approuvé de travailler en concertation afin de donner toutes les chances de réussite aux discussions qui auront lieu.

Après cela, l'Autorité administrative a demandé aux huit chefs de village présents et leurs notables de donner debout et par acclamations leur approbation ou non au Bureau Exécutif qui plutôt venait de se présenter.

Et c'est à l'unanimité des Chefs et notables que le Bureau Exécutif de l'AVD a été approuvé, validé et investi. Il est composé comme suit : voir Bureau Exécutif de l'AVD à l'exception des commissaires au compte.

Les participants notamment le 1^{er} Adjoint au Maire et le Chef de terre de Klotou, NEAN Youkou Félix ont apporté leur soutien au Bureau et n'ont pas manqué de remercier le Sous-Préfet pour l'initiative de la réunion.

Le Révérend Pasteur BEUGRE Hié Paul, Président du Bureau Exécutif a remercié le Sous-Préfet et tous les Chefs et s'est engagé à travailler avec les membres de son Bureau en toute transparence pour l'intérêt des villages déguerpis. Il a sollicité le soutien de Dieu Tout puissant, lui qui fait toute chose en son temps de l'aider à remplir sa mission dans l'intérêt de toutes les parties.

L'ordre du jour épuisé, le Sous-Préfet a remercié tous les participants pour le grand intérêt porté à cette rencontre, puis a levé la séance.

Fait à Grand-Bereby, le 24 Novembre 2008

Le Secrétaire de séance


TAKOUO GNEPO R.

Le Président de séance




ZIGRE D. APPOLINAIRE
Sous-Préfet, Grade III, 3^{ème} échelon

BUREAU EXECUTIF DE L'A.V.D.
ASSOCIATION DES VILLAGES DE GUERPIS

N°D'ordre	Nom & Prénoms	Fonction	Profession	Village	Contact
1	BEUGRE HIE PAUL	PRESIDENT	PREDICATEUR	HEKE	08-60-51-04
2	KAPET BERNARD	VICE- PRESIDENT	PLANTEUR	KLOTOU	06-68-43-85
3	KLA GNEPA GEORGES	SECRETARE GENERALE	ENSEIGNANT	PATAKE	07-14-34-85
4	GBOKO DOUDOU	1 ^{er} SECRETARE Général Adjoint	PLANTEUR	OUEOULO	08-56-57-01
5	TAKOOU GNEPO RICHARD	2 ^{eme} Secrétaire Général Adjoint	PLANTEUR	TEKOULEBO	08-78-21-93
6	WALLE SAHO	3 ^{eme} Secrétaire Général Adjoint	PLANTEUR	KAKO	08-87-27-80
7	GNAOUE GBOSSO ALBERT	Trésorier Général	PLANTEUR	HEKE	08-14-64-03
8	YOUKOU GNEPA MICHEL	Trésorier Adjoint	PLANTEUR	TEKOULEBO	
9	GAE TOUSSAINT DENY	MEMBRE	PLANTEUR	OUEOULO	09-83-92-96
10	HIE WEAH APPOLINAIRE	MEMBRE	PLANTEUR	DJIHIMBO	



Nom + Prénoms	Fonction	Village	Signature
Henri Gaby	1 ^{er} adjoint du chef de village	Atadougou	[Signature]
ZISSE A. M'KHEMBA	1 ^{er} adjoint du chef de village	Atadougou	[Signature]
TAKOUO Ernest Richard Ka GNEPA Georges	S. G. adjoint S. G. A. V. D.	Ficouléto Patakaté	[Signature]
BEVEREHO Paul	P. D. A. V. D.	HEKE	[Signature]
ULOYOU KOPET Bernard	Vice Pat. A. V. D.	Klotou	[Signature]
Ghoko Goulou Eric	secrétaire Trésorier C.	Oucoulo	[Signature]
ENAOUE Chessa Albert		HEKE Village	[Signature]
Jou Gnon Roger oudouli' Soko	1 ^{er} Délégué Ka secrétaire	KAKOU Kotou - S	[Signature]
IE ENAOUE RENAUD	1 ^{er} Délégué	HEKE Village	[Signature]
HABLO youkou ELOI	2 nd Délégué	HEKE Village	[Signature]
ENAOUE HOUE M	chef village	PATAKÉ	[Signature]
NEMLIN WANDA OLIVIER	assistant	PATAKÉ	[Signature]
Godin HENRI	chef de village	HEKE	[Signature]
OYA HODO AIME	A. S. D.	DJIMBO	[Signature]
BATI GNEPA A	délégué	DJIMBO	[Signature]
BIEUDONNE TAKOYO	membre	DJIMBO	[Signature]
NEAH Nemlin Bertin	chef de village	DJIMBO	[Signature]
GUY HIE	chef de village	KAKO	[Signature]
ENAOUE BARY J.B	chef de village	OULIBRO	[Signature]
KPASSA HIE SARE			
KPASSA HI SARE	chef de village	DJURO	[Signature]
Nemlin Kapet A	chef de village	IREPOUE	[Signature]
BATY Djidji	membre	DJIMBO	[Signature]
BATY TAH George	délégué	DJIMBO	[Signature]
ANRO GOURA HIE	2 nd adjoint - village	Klotou	[Signature]

nom & adresse

LOUIS AMOR GAIAOUI
 POPO HYO LUDOVIC
 TOBO GUIROBO JEAN
 BELIGRE TOMATA
 HE Nemlin Jean
 NEAN YOUNKOU
 Tchoum Jerome
 Eougbate Privat
 Jous nemlin Rasoul

Abou
 Professeur
 ELEVE
 Elève
 Pdt de Jeune
 chef de terre
 Pdt de Jeune
 Jeune
 Jeune

Jimbo
 ouéoué
 HEKE 19
 No
 NEMIKÉ
 Jimbo
 KLOTOU
 Etole
 Grahé
 KLOMB

Jim
 Jey
 Jey
 Jey
 Jey
 Jey
 Jey
 Jey
 Jey



- Monsieur le Directeur Général de la SOGB,
- Monsieur le Premier Adjoint au Maire
de Grand Béréby,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de
Services,
- Messieurs les Chefs de Canton, de Tribu et de village,
- Monsieur Révérend Pasteur, Président du Bureau
Exécutif de l'Association des Villages Déguerpiés (A.V.D.),
- Mesdames, Messieurs,

Monsieur Le Directeur Général de la SOGB, je voudrais vous adresser mes salutations sincères à vous personnellement mais également à l'ensemble de votre équipe de Direction pour l'occasion que vous offrez en vue de parvenir à la résolution des situations conflictuelles à répétitions qui opposent les populations déguerpiées et riveraines du site de la plantation SOGB.

Il n'est pas nécessaire de rappeler cependant que des initiatives ont été prises pour créer un cadre apaisé de discussions dans le passé mais qui est demeuré malheureusement sans résultats.

C'est pourquoi, je salue votre courage et votre volonté de favoriser les rapports de bons voisinages à travers le dialogue et la discussion avec les populations concernées.

C'est le lieu également d'adresser mes salutations et remerciements aux Chefs de villages, aux populations et à toutes les treize (13) localités impliquées ainsi que le Président et les Membres du bureau de l'A.V.D. qui ont accepté la voie de la discussion.

Aussi, je ne peux que souhaiter un succès total aux discussions qui s'ouvrent aujourd'hui pour poser les jalons nouveaux d'un environnement harmonieux et sécurisé pour les deux parties à savoir :

1. Arrêter les perturbations causées par les populations au détriment de la SOGB,
2. Assurer un bien-être minimum aux populations par la SOGB à travers les réalisations d'infrastructures communautaires ou d'activités génératrices de revenus

C'est pourquoi, j'exprime les souhaits de plein succès aux discussions qui vont avoir lieu et vous encourage, la Direction de la SOGB d'une part et les villages déguerpis ainsi que les populations riveraines d'autre part à l'acceptation et à l'application par tous, les résolutions qui sortiront de vos discussions.

Ainsi dit, je déclare ouvertes les discussions entre la Direction Générale de la SOGB et l'Association des villages déguerpis ce jeudi 19 mars 2009.

Que Dieu nous bénisse,

Je vous remercie.

